



PROGRAMME DE FORMATION

Efficacité énergétique des bâtiments publics

(référence C41)

Objectifs

- Comprendre l'actualité et le cadre législatif relatif à l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics
- Découvrir les approches méthodologiques et les solutions mises en oeuvre à l'échelle du bâtiment et du patrimoine

Public

Responsable d'opérations, chargé d'études, directeur de patrimoine

Prérequis

Disposer des connaissances de base dans le secteur du bâtiment

Méthodes et support

Exposés théoriques illustrés de cas pratiques, échanges et questionnements avec les participants. Un support de cours sera remis à chacun des participants.

Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Formation animée par un consultant en énergie et environnement - SCET

Point fort

Une formation qui s'inscrit dans les enjeux actuels du secteur du bâtiment et plus largement de ceux de la société

Organisation

- Délai d'accès à la formation en "intra-entreprise" : cette formation sera mise en place dans un délai d'un mois à compter de la demande et selon les disponibilités de l'intervenant(e)
- Tarif : un devis personnalisé sera réalisé en fonction de votre demande
- Contact : corinne.probert@scet.fr - tél : 01 53 44 07 16
- Formation en présentiel dans une salle équipée (vidéo, paper-board) chez le client ou via un prestataire ERP (Etablissement Recevant du Public).
- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

Suivi et évaluation

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)
- Evaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne via Formavea

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles.

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*



Contenu

Les bâtiments publics

- L'immobilier public: périmètre et définition
- Les profils de parc immobilier selon les types de collectivité: surfaces, principaux enjeux
- Le coût de l'immobilier pour les collectivités
 - Bâtiment existant
 - Bâtiment neuf

Actualité et réglementation concernant les bâtiments tertiaires publics

- La réglementation en matière de performance énergétique
 - Construction neuve
 - Réhabilitation
- Les autres réglementations et évolutions attendues
 - Construction neuve
 - Réhabilitation

Panorama des aides liées à la rénovation énergétique

- Construction neuve
- Réhabilitation

Approche à l'échelle du parc : le schéma directeur énergie patrimoine

- L'intérêt d'une stratégie globale
- Les briques d'un schéma directeur énergétique
- Retours d'expériences : les facteurs clés de succès

Approche à l'échelle du projet: un projet de réhabilitation performant (du diagnostic à l'exploitation)

- Les étapes clés, les rôles et les intervenants
- La performance de la genèse à l'exploitation du projet: les conditions de succès

L'efficacité énergétique comme paramètre d'une gestion immobilière plus complexe

Au-delà de la maîtrise de l'énergie : le développement des énergies renouvelables